



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Jeanne BEAULIER

Rapport N°16.03.07 Plan « 1 million de formations »

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Dans le rapport 16.03.07. concernant la mise en œuvre du Plan « Un million de formations », vous annoncez que la Région Centre-Val de Loire s'est engagée à réaliser en 2016 « 32 040 entrées en formation accessibles aux personnes en recherche d'emploi soit 11 758 entrées de plus qu'en 2015 ».

Vous nous invitez également à agréer pour 2016, les actions de formation professionnelle « Visas Trois en Un » à la couverture des risques liés aux « Maladies professionnelles et accidents du travail ».

Craignant un nouveau tour de passe-passe statistique, nous nous intéresserons ici particulièrement à ce dispositif.

De fait, suite à l'étude des différentes données chiffrées fournies dans le présent rapport, le compte administratif 2015, le budget primitif 2016, et au regard des éléments financiers relatifs à cette convention figurant dans le rapport lié à la DM1, nos constats sont les suivants :

- Initialement au 1^{er} janvier 2015, le montant de l'autorisation de paiement pour les actions de Savoirs de base pour la période 2015-2016 étaient de 14,4 millions d'Euros ;
- Suite à diverses décisions modificatives (dont celle d'aujourd'hui), le montant total de l'AE sera au final de 16,7 millions d'Euros.

En 18 mois seulement, le montant de cette AE a donc augmenté de 16 % !

Si, à l'échelle du budget régional, cette augmentation de 2,3 millions d'Euros peut paraître minime, elle représente tout de même l'équivalent de 2,6 % des crédits de paiements pour la formation professionnelle dans le CA 2015 !

Ensuite, vous annoncez que les « formations de la Région seront principalement qualifiantes ». Or, ce n'est pas le cas pour les formations aux Savoirs de base dans le cadre du VISA « Trois en Un » (Lire, Ecrire, compter)». Selon vos propos, l'esprit de ce VISA serait d'«inscrire [les apprenants] dans une réelle dynamique de formation

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

» pour les « encourager » à aller « vers une autre formation, pré-qualifiante voire qualifiante ».

Il est vrai ces actions ne sont pas certifiées mais, comme cela est écrit sur la plaquette « Passeports-visas », uniquement validées par une « attestation Passeport » ce qui revient, en substance, à remettre au stagiaire l'équivalent d'un « bon point » à l'Ecole Primaire.

Nous nous interrogeons donc sur la pertinence d'intégrer la couverture des risques liés aux « Maladies professionnelles et accidents du travail » aux Visas Trois en UN.

Monsieur le Président, 23 500 formations aux Savoirs de base financés en 2015 pour impulser une dynamique cela est disproportionné à l'échelle de la Région Centre – Val de Loire.

En fonction, des chiffres disponibles, nous avons évalué le coût des formations aux Savoirs de base à 324 € en moyenne.

Cela signifie qu'en 2016, avec un budget de 9,080 millions d'Euros, les actions de formation aux Savoirs de base financeraient, à elles seules, 28 000 formations dont 4 000 imputables à l'AE modificative que vous nous demandez de voter ce jour !

Dans ces conditions, atteindre l'objectif de 32 040 entrées en formation accessibles aux chômeurs devient dès lors plus facilement réalisable...

Le principal intérêt de ces formations ne serait-il pas, comme vous le dites en page 3 de pouvoir les « comptabiliser [...] dans le cadre du Plan » ?

Pour finir, comme vous n'êtes pas sans le savoir, les contenus des actions de formation comme les maladies professionnelles ou ceux du Visa Compétences Professionnelles ou encore du Visa Eco-citoyen, sont regroupés dans la discipline « Prévention Santé Environnement » de la filière professionnelle de la formation initiale continue.

Cela confirme une nouvelle fois que le Front National qui défend avec force, conviction et constante la revalorisation de la filière professionnelle et de l'apprentissage est dans le vrai !

Je vous remercie.